

Le budget

Je terminerai par cette excellente phrase que j'ai vue l'autre jour sur un macaron: «Si vous pensez que l'éducation coûte cher, essayez l'ignorance pour voir!»

[Français]

M. Réal Ménard (Hochelaga—Maisonneuve, BQ): Madame la Présidente, je veux certainement remercier le député de Notre-Dame-de-Grâce pour son discours, en lui rappelant que j'ai un point en commun avec lui, soit celui d'être aussi un député montréalais. Et quand on est un député montréalais, on est certainement sensible, comme l'est le député de Notre-Dame-de-Grâce, à la question de l'appauvrissement et à la difficulté causée chez nombre de nos concitoyens par les deux récessions, la dernière étant celle de 1982.

Je trouve le député très courageux parce qu'il appartient à la majorité ministérielle et c'est tout en son honneur d'être capable de se distinguer du discours dominant. Je me disais cependant qu'il nous invite à maintenir la conscience sociale. Il nous invite à faire en sorte que l'État soit interventionniste et qu'une des raisons d'être de l'État soit toujours ce rôle de redistribution.

Cependant, j'ai compris qu'on ne faisait pas la même lecture des causes du déficit. Ce qui m'a étonné dans le discours du député, qui m'a beaucoup plu, et je le dis sans arrière-pensée, c'est que le député constate que son gouvernement est obligé de couper dans les transferts aux provinces. Ce faisant, son gouvernement risque de déstabiliser les gouvernements provinciaux et les obliger à couper dans des services qui sont de première nécessité et financés via le Régime d'assistance publique du Canada.

Je voudrais connaître l'opinion du député sur les causes du déficit. Pour nous, de ce côté-ci de la Chambre, on dit que les causes du déficit viennent de l'impossibilité d'avoir un pays continental comme le Canada; le Canada est le seul et dernier exemple d'une fédération canadienne avec un faible écoumène qui se répartit sur deux océans. On dit qu'une des causes du déficit—quand on regarde la façon dont la dette a été créée—c'est qu'on a eu un gouvernement central fort qui est intervenu dans des juridictions qui n'étaient pas les siennes. Le député va se rappeler qu'il a été membre d'un Parlement où on a eu à Ottawa, par exemple, un ministère des Affaires urbaines et du loisir, alors qu'aux termes même de la Constitution cela n'a rien à voir avec les juridictions qui sont dévolues au gouvernement central.

Je voudrais savoir si le député admet avec moi, qu'il serait beaucoup plus simple pour le Canada et pour sa situation financière, de réorganiser ce pays en faisant en sorte de confier plus de juridictions au Québec, que le gouvernement du Québec se donne un véritable gouvernement national et qu'on puisse entreprendre un dialogue sur la base d'État associé.

• (1645)

[Traduction]

M. Allmand: Madame la Présidente, les principales causes du déficit sont la spéculation sur les devises qui fait fluctuer les taux d'intérêt, la mondialisation de l'économie qui permet aux grandes multinationales de spéculer sur les produits, les dérivés et les devises. Un éminent député ministériel me disait hier, par exemple, que chaque fois que les taux d'intérêt grimpent de 1 p. 100, notre dette s'alourdit de 1,7 milliard de dollars par année. S'ils grimpent de deux points, notre dette s'alourdit doublement. Ce sont des choses de ce genre qui causent le déficit.

En outre, beaucoup de gens ne paient pas leur juste part d'impôts. Le régime fiscal n'est pas équitable. Le budget tend à corriger cela et je m'en réjouis, mais il ne va pas encore assez loin.

À l'autre question du député au sujet d'une restructuration du Canada, je répondrai que j'ai appuyé ici tant l'Accord du lac Meech que l'Accord de Charlottetown. Les deux ont éventuellement été rejetés, alors qu'ils auraient permis de restructurer le Canada.

Je crois qu'il faut maintenir et même accroître les paiements de transfert aux provinces au titre des programmes sociaux, mais je crois aussi que des normes nationales doivent être établies par le gouvernement fédéral. Le gouvernement fédéral peut assurer l'uniformité des possibilités et des soins dans tout le pays et c'est la chose humaine à faire.

Mme Dianne Brushett (Cumberland—Colchester, Lib.): Madame la Présidente, je suis très heureuse d'avoir la possibilité d'intervenir dans le débat sur le deuxième budget du gouvernement, qui a été présenté le 27 février dernier.

Je prévois que l'analyse finale de ce budget le fera entrer dans l'histoire comme étant un budget qui a fait prendre un virage au Canada à un moment crucial de son évolution.

Pour les historiens de l'avenir, ce budget marquera une étape déterminante puisqu'ils verront que le gouvernement a eu le courage de prendre des décisions difficiles et d'imposer les compressions des dépenses qu'il fallait pour instaurer une gestion financière responsable.

Il est vrai que les réductions des dépenses prévues dans le budget modifient de façon radicale et innovatrice la façon de fonctionner du gouvernement, mais cela se fait sous le signe de l'équité et de la compassion. Les programmes qui servent les Canadiens de façon efficiente et efficace seront conservés, mais les programmes dépassés, redondants et inefficaces seront éliminés. Le budget nous prépare à l'avènement du XXI^e siècle où le gouvernement interviendra de moins en moins dans la vie des citoyens.